

M. Regula

ESPÈCES DE SYNTAGMES

M. P. Imbs définit le syntagme comme structure syntaxique composée de deux termes qui sont entre eux dans un rapport d'opposition complémentaire. Ils sont complémentaires l'un de l'autre au point de vue de la signification: le deuxième complète la signification du premier et réciproquement. Combien cette caractéristique saisit la nature de ce phénomène linguistique, cela se manifeste surtout dans les syntagmes «homofonctionnels» (coordinatifs), dont nous devons la description aux recherches syntagmatiques de M. R. F. Mikuž (*L'expression de la donnée spatiale en français*, dans *Le français moderne*, Revue de linguistique française, No 3, p. 177—192).

En parcourant divers ouvrages de syntaxe on n'y trouve pas de classement satisfaisant des valeurs des membres de phrase. Les grammairiens adoptent en général leur division et terminologie traditionnelles. C'est certainement étrange de voir qu'ils n'aient pas regardé comme tâche principale de poser la base de leurs recherches, c.-à-d. de classer les catégories données par la structure de l'esprit humain qui, saisies par la pensée, s'expriment par la langue.

Qu'un inventaire des catégories intellectuelles, base des faits de syntaxe, soit un desideratum des plus impérieux, personne ne pourra le nier. Sous la direction de M. Imbs les jeunes romanistes de Strasbourg ont dressé un classement des faits de syntaxe. Comme l'initiateur l'a déclaré modestement provisoire, nous voulons le compléter et modifier en quelques points, tout en ne le regardant pas (nous aussi) comme définitif.

Le caractère combinatoire et linéaire de la langue causé par la décomposition nécessaire des phénomènes psychiques qui se présentent à nous d'une manière complexe, se révèle d'après M. Mikuž par deux espèces de combinaison des signes en tant que structures syntaxiques: la syntagmatique et la coordination. Tandis que la première embrasse les différents groupes de détermination (mot régissant /déterminand/ + mot subordonné /déterminant, modificatif/) — constructions «*verticales*» — la deuxième concerne les groupes de juxtaposition — constructions «*horizontales*».¹

¹ Les exemples destinés à éclaircir la terminologie dans les tableaux qui suivent sont groupés immédiatement après chaque subdivision.

Premier tableau synoptique des syntagmes et des coordinations

A. Syntagmes

- I. Terme déterminand + terme déterminant (déterminatif): sujet + prédicat
- II. Terme régissant + terme subordonné:
 - 1. substantif: a) + complément déterminatif;
b) + prédicatif conjoint (attribut, accopula);
 - 2. adjectif: a) + complément déterminatif (qualifiant, quantifiant);
b) + objet, objetoïde (objet prépositionnel)
 - 3. adverbe: + complément déterminatif;
 - 4. verbe: a) + objet, objetoïde;
b) + adverbial (de manière, de grade, de moyen, de conséquence);
c) + prédicatif conjoint (attribut, accopula), rapporté au sujet ou à l'objet;
d) + composant sémantique (composition syntaxique, locution verbale).
- III. Phénomène¹ (noyau de phrase): +² circonstanciel
- IV. Phénomène: + prédicatif libre (disjoint, détaché, périphérique).
- V. Contenu de la phrase: + judicatif

B. Combinaisons des membres de phrase coordinatifs

- I. Groupes de juxtaposition formés de différentes espèces de mots (substantif + substantif, adjectif + adjectif, etc.)
- II. Substantif + apposition.
- III. Nom appellatif + nom propre; nom propre + nom propre (corrélation réversible).

Tandis que ce tableau présente les diverses *combinaisons* syntaxiques, le tableau suivant en classe les *éléments* d'après le rang qu'ils occupent dans la phrase.

Deuxième tableau synoptique des espèces des parties de la phrase

I. Sujet:

- 1. au point de vue de la *présentation*:
 - a) sujet normal, étant sur le même niveau tonique que le prédicat
 - b) sujet psychologique (thématique) en ton plus ou moins ascendant
 - c) sujet présenté sans préparation psychologique¹
 - d) sujet «énoncé» (pseudo-sujet)².
- 2. au point de vue *constructif*:
 - a) sujet grammatical au cas zéro ou nominatif;
 - b) sujet logique, auquel le prédicat se rapporte sémantiquement;
- 3. au point de vue *sémantique*:
 - a) sujet instrumental³;
 - b) sujet de propos⁴;
- 4. au point de vue de *forme*:
 - a) sujet «nominatif» (B. Pottier);
au nominatif;
au prépositionnel;
 - b) sujet *infinitif*;

¹ Terme employé par A. Jaeggi, *Le rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*; Francke, Berne, 1956.

Espèces de syntagmes

- c) sujet-phrase:
mot -phrase;
proposition relative,
proposition interrogative dépendante,
proposition subjonctive;
d) sujet-nexus.

¹ L'abbé Martin était curé de Cucugnan. ² Midi sonne. ³ Il suffit d'un mot.
⁴ Il y va de l'honneur. ⁵ Tant soit peu suffit.

II. Prédicat:

- 1. synthétique:
 - a) exprimé par la forme déterminée du verbe;
 - b) exprimé par une forme nominale du verbe;
 - c) par un nom (style nominal);
 - d) par une interjection dépeignant l'effet de l'action.¹
- 2. analytique («nucléus jumelé» d'après L. Tesnière):
 - a) dans les temps composés et au passif;
 - b) composition syntaxique;
 - c) exprimé par un verbe copule ou prédicatif;
 - d) exprimé par être + prépositionnel;
 - e) exprimé par être + adverbe;
 - f) exprimé par un attribut- (une accopule-) phrase.²

¹ On veut l'avoir, *toc, toc* (= on touche) au plafond. ² La chambre était encombrée; des livres, des tableaux *en veux-tu en voilà* (= à foison, en abondance) avec une période hypothétique en fonction de prédicat.

III. Objet:

- 1. objet direct
 - a) primaire:
objet externe, soumis à l'action de l'agent;
objet interne, spécialisant le contenu général du verbe;
objet procréé (par l'action);
objet de contenu, de sujet, de matière, de thème;
objet causal¹;
objet prosécuteur (d'extension, spatial);
objet de direction;
objet modal (de manière, de quantité, d'intensité)²;
objet final (obj. de but)³;
 - b) secondaire:
objet de transposition⁴;
objet inorganique⁵;
 - c) objet-nexus.
- 2. objet indirect ou directif (datif):
 - a) objet normal;
 - b) objet secondaire (plus ou moins parenthétique):
 - objet d'intérêt⁶
 - objet d'appel⁷

¹ brûler, grelotter la fièvre. ² Aller *bon train*, jouer *nature*; jouer *gros jeu*.
³ Battre la *retraite*, parier *cent francs*, courir *un prix*. ⁴ Crier *miracle*, *triomphe*, *vengeance*, etc.; dire *merci*. ⁵ Fixer (ses yeux, ses regards, sa vue, son attention sur) *qn.* ⁶ Regardez-moi ce coquin. ⁷ Sa personne entière *vous* (— je vous dis —) avait une bonhomie relevée par un grain de folie (A. France, *Le livre de mon ami*, cité par Grevisse, par. 481).

IV. Objetoïde (objet prépositionnel):

1. de lieu:
 - a) avec des verbes motoriques;
 - b) avec des verbes d'extension;
 - c) avec des verbes statiques.
2. externe:
 - a) atteint totalement par l'action;
 - b) atteint partiellement par l'action¹;
 - c) de direction (objet visé).
3. interne².
4. de résultat³.
5. datival⁴.
6. de sujet, de propos, de matière, de thème⁵.
7. de domaine⁶.
8. de mesure⁷.
9. d'instrument, de moyen⁸.
10. de cause après les verbes affectifs.
11. d'assemblage, obj. sociatif⁹.
12. d'origine, de provenance.
13. de mise en garde, défensif, préventif.
14. de séparation.
15. d'agent avec le passif.
16. de but, obj. final¹⁰.
17. de composition de division.
18. d'échange (contre-objet).
19. adversatif¹¹.
20. d'adjonction, obj. additif de base¹².

¹ Atteindre, toucher à *qch.* ² Dormir *d'un sommeil profond.* ³ Se costumer en *Turc.* ⁴ Agir *contre la loi* (= contrevenir à). ⁵ Parler *de qch.* ⁶ Changer *de ch.* ⁷ Avancer *de quelques pas.* ⁸ Profiter (= tirer profit) *de qch.* ⁹ S'allier, se joindre, s'unir, s'attacher à *qn.* ¹⁰ Concourir *pour le prix*, attribuer à *honneur.* ¹¹ *Au lieu de pénitence* le criminel montra un cynisme effroyant (= le criminel montra non seulement aucun repentir, mais...). ¹² *Outre* (= en plus de) *ce domaine* il possède encore plusieurs maisons (= il possède non seulement ce domaine, mais encore...)

V. Adverbiel:

1. de manière.
2. de grade, d'intensité.
3. de moyen.
4. de conséquence.

VI. Circonstanciel, prolongement du contenu de la phrase:

1. de situation:
 - a) de lieu
 - b) de temps
 - c) d'occasion¹
 - d) de concomitance;
2. de cause:
 - a) cause extérieure
 - b) cause intérieure, motif
 - c) présupposition, condition
 - d) cause brisée² (d'après P. Guberina)
 - e) cause voulue
3. de base³
4. du point de vue⁴

¹ J'ai fait sa connaissance *au congrès, au concert, au voyage*, etc. ² Il a réussi nonobstant (= malgré) sa jeunesse. ³ Il chante des airs *sur des airs* étranges (Loti). ⁴ La douleur physique n'est rien *auprès de la douleur morale*.

VII. Judicatif, annexe de second plan, jugement incident, périphérique ou parenthétique exprimant la prise de position subjective envers l'énoncé¹.

¹ Généralement parlant, aux yeux du monde, à mon avis.

VIII. Prédicatif:

1. conjoint aux verbes copulatifs (être, sembler, demeurer, rester): *attribut-sujet, accopula*; conjoint aux verbes affectifs (causatifs), électifs, appellatifs, de la pensée, de la parole, de la volonté, de la perception, de la représentation, de la possession: *attribut-objet* (à la voix active).
2. libre, détermination du prédicat par l'indication de l'attitude ou de l'état du sujet ou de l'objet pendant l'action:
 - a) du premier degré¹;
 - b) du second degré, prédicatif disjoint, détaché ou périphérique²;
 - c) du troisième degré = prédicatif propositionnel³.

¹ Il part *furieux*. ² Nous restâmes l'un près de l'autre longtemps, *sans parler* (= silencieux, en silence), *rêvant* (= à rêver) (Maupassant, *Le Soir*). ³ Le maître, *généreux* (qu'il était), pardonna.

IX. Complément déterminatif:

1. nom + adjectif;
nom + nom (au sein d'un prépositionnel):
 - a) détermination *qualifiante*:
lieu¹,
temps²,
contenu³,
qualité⁴,
quantité⁵,
moyen⁶,
cause⁷,
destination⁸;
 - b) détermination par le *sujet logique* (gen. subi.):
porteur de l'action⁹, du procès¹⁰, de la qualité¹¹, de l'existence¹²;
possesseur¹³;
 - c) détermination par l'*objet logique* (gen. obi.)¹⁴;
 - d) détermination *appellative* (gen. explic.)¹⁵;
 - e) détermination *matérielle* de *termes relatifs* (de subst. abstraits, de noms de quantité) (gen. materiae)¹⁶;
 - f) détermination d'une partie par le tout (gen. »totius«)¹⁷.
nom + mot-phrase¹⁸;
nom + nexus¹⁹;
nom + composé asyntaxique²⁰;
nom + complément déterminatif juxtaposé à l'anglaise²¹;
nom + adverbe²².
2. adjectif + objet(oide)²³;
adjectif + adverbial²⁴;
adjectif + circonstanciel²⁵;
adjectif + judicatif²⁶;
3. adverbe + adverbe²⁷.

¹ La vie *aux champs*. ² La guerre en 1866. ³ Un traité de physique. ⁴ Un homme sans peur. ⁵ Une marche de trois heures. ⁶ Une reproduction par photographie. ⁷ Un regard de pitié. ⁸ Un journal pour rire. ⁹ La marche du train. ¹⁰ La fonte de la neige. ¹¹ La bonté de la mère. ¹² L'existence de l'univers. ¹³ La mare au diable. ¹⁴ L'amour de la patrie. ¹⁵ Le nom de Paul. ¹⁶ La blancheur de la pierre; une foule de gens. ¹⁷ Le plus brave de tous. ¹⁸ Un goût de revenez-y. ¹⁹ Ce Louis XI moins la hache; une lutte corps à corps. ²⁰ Un dieu chèvre-pieds. ²¹ Des haricots mange-tout. ²² Une place débout. ²³ Désireux (avide) de gloire (adjectif «transitif» ou «dynamique»). ²⁴ Le moment était on ne peut plus (= excessivement, extrêmement) favorable, (Mérimée, *Tamango*): stéréotypisation du complément déterminatif (d'après St. Skerlj). ²⁵ On revenait des tranchées, blême dans le temps blême (Barbusse, *Le Feu*). ²⁶ C'était ma foi vrai. ²⁷ Il chante très bien; je sais fichtre pas (vulg. pour: je ne sais point).

X. Apposition:

1. objective (prédicat condensé à contenu primaire);
2. subjective (à contenu secondaire, contemplatif).

Comme nous avons traité en détail les deux termes essentiels de la phrase, sujet et prédicat, dans l'*Omagiu lui Jorgu Jordan*, pp. 721—723, et les parties subordonnées dans les *Mélanges de Linguistique romane et de Philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, pp. 521—540, nous voulons nous occuper spécialement de la section B du premier tableau synoptique.

- II, 1. Apposition *objective*: Vercingétorix, chef de la résistance gauloise contre César, ...
2. Apposition *subjective*: Vercingétorix, le célèbre héros de la résistance ...
3. Apposition *rapportée au contenu de la phrase*: Chose singulière, la maison était vide.

- III, 1. a) L'empereur Charlemagne, le roi Henri IV, pape Jean XXIII, maître Cornille;
- b) Alexandre le Grand, Dumas père, Plinie le Jeune, etc.

Les grammairiens vieux style interprètent le nom appellatif, qu'il précède ou qu'il suive, comme apposition. Que cette conception ne s'accorde pas avec la vraie nature de ce terme de phrase, ils ne semblent pas s'en être rendu compte. *L'apposition*, qui explique ou précise en forme isolée son terme de rapport, est un prédicat condensé, partant un terme placé sur le même plan que son antécédent, tandis que le nom commun forme avec le nom propre une unité tonique, abstraction faite de ce qu'il n'apporte pas d'explication à son complet.

M. Mikuš définit le syntagme comme structure linguistique compréhensive, constituée de deux termes complémentaires dont l'un exerce la fonction de terme d'identification (TI) et l'autre celle de terme de différenciation de la valeur de l'ensemble (TD) (l. c., p. 182, note 8)¹.

¹ M. Mikuš analyse p. ex. *le soldat* de la façon suivante: *le*: terme d'identification, *soldat*: terme de différenciation. Cette manière de voir est aussi fourvoyée que celle qui subordonne le sujet au prédicat.

Nous voulons remplacer la désignation des deux termes, qui ne nous paraît pas valable pour tous les cas, par *terme de base* et *terme de complément* ou de *détermination*.

D'après la thèse de H. Schuchardt (*Sprachursprung*, III, 1920, 448—462) le terme complémentaire *suivant* serait le *déterminant*, le prédicat. C'est un fait indéniable pour la combinaison: *nom propre* + *surnom*. Car en effet on peut parler dans ce cas d'un terme différentiel. Mais cela vaut-il aussi pour tous les cas de la combinaison: *nom commun* + *nom propre*? En général on attribue la fonction déterminative au nom commun. M. Mikuš, par contre, interprète la structure constituée d'un titre et d'un nom propre, p. ex. *Monsieur Dupont* voici comment: «L'origine en est également coordinative, mais ce ne sont plus de syntagmes basculants, car le titre y est stabilisé comme TI et le nom propre comme TD». Cette vue peut être appuyée par le syntagme *la ville de Paris*, où le génitif explicatif (cf. *urbs Romae*) sert à préciser le terme général.

2. *Charles Lenoir*. Bally considère ce type coordinatif comme un syntagme où *Lenoir* est le terme d'identification et *Charles* le terme de différenciation. M. Mikuš remarque à bon droit qu'aucun de ces noms n'est prédestiné à fonctionner dans le syntagme comme TI ou TD, fait qu'il prouve par les dialogues suivants:

a) A: «J'ai vu *Pierre*.»¹ B: «*Quel Pierre?*» («*Pierre*», terme de base²: la demande porte sur la détermination à faire par un signe complémentaire³).

A: «*Dupont. Pierre Dupont.*» («*Dupont*», signe C; «*Pierre Dupont*» structure composée de TB⁴ + TC⁵/ou TD/).

A: «J'ai vu *Dupont*.» B: «*Quel Dupont?*»

A: «*Pierre, Dupont Pierre.*» (TB + TC).

Ce qu'il y a de curieux, c'est que M. Mikuš en vrai structuraliste se contente de la constatation du fait sans nous déceler la cause de changement de la diagnose syntaxique. Il parle simplement — et pas mal d'ailleurs — d'un «syntagme basculant» («*Schaukelsyntagma*»), qu'il oppose au syntagme aux termes fonctionnellement stabilisés⁶. Puisque, selon les circonstances psycho-

¹ *Pierre* est prédicat psychologique, but de l'énonciation.

² Par la reprise, *Pierre* devient sujet psychologique, thème, base. Par là, l'accentuation a aussi changé: de «*thétique*» (mise dynamique) l'accent a glissé «*thématique*».

³ Dans ce cas, le terme répondant à celui de la question est toujours *prédicat psychologique*: axiome logique!

⁴ = terme de base.

⁵ = terme de complément.

⁶ *Le syntagme réversible* — naturellement avec changement de la valeur communicative des éléments en question — se rencontre aussi dans d'autres secteurs de la syntaxe, surtout dans l'ordre des mots, p. ex.: «*navoir du vin plein la cave*»: «*navoir la cave pleine de vin*»; — «*un théâtre petit, mais pas petit théâtre*»; — *les soldats courageux* ont résisté à l'attaque des ennemis»: «*les courageux soldats* ont résisté...»

logiques, tantôt *Dupont*, tantôt *Pierre* figure comme déterminant, c'est le principe psychodynamique qui entre ici en jeu².

Il ne nous reste plus qu'à revenir au syntagme *article + nom*. La fonction fondamentale de l'article est la *présentation* du nom et l'indication du genre. Devant s'accorder en cas, genre et nombre avec son régissant, il sert de *déterminatif*, par conséquent il ne peut pas en général faire la base du syntagme³, abstraction faite du manque absolu de toute valeur sémantique. La conception traditionnelle, d'après laquelle l'article est un complément déterminatif de nature spéciale, est irréfutable, car il n'existe pas de norme que le premier élément du syntagme soit toujours terme de base et le second, terme de détermination, ce qui peut être prouvé par des exemples tels que: *Pauvre de moi! Ce fripon d'enfant!*

La description d'un chapitre des plus simples de la syntaxe nous a démontré que la »théorie syntagmatique« ne suffit pas à elle seule pour expliquer à fond les phénomènes linguistiques dont la complexité exige impérieusement le concours de plusieurs facteurs élucidant leurs côtés problématiques. On peut réformer la grammaire sans l'abolir.

² L'efficacité de cette force vivante se manifeste clairement dans la modalisation des subordonnées déclaratives: »Je crois qu'une mère *fait* tout pour son enfant« (contenu *avancé*, à mise dynamique); »je comprends (= je trouve tout naturel, je ne m'étonne guère) qu'une mère *fasse* tout pour son enfant« (contenu *envisagé*, supposé connu ou repris, à mise adynamique); v. ZRPh, 74, Heft 3/4, s. 263 ff.

³ Exception: »En voilà *une*, d'idée«, où l'article indéfini figure comme terme de base et le nom comme terme de détermination, c.-à-d. comme élément subordonné — paradoxe syntaxique!